



# enfance

## TIERS MONDE



### EDITORIAL

Le 24 février onze pays d'Afrique centrale et du sud ont signé un accord-cadre de paix, de sécurité et de coopération en République Démocratique du Congo et sa région avoisinante. Il doit mettre fin à la guerre civile qui sévit au Congo depuis plus de 20 ans. Les présidents de la Tanzanie, du Rwanda, d'Afrique du Sud et du Congo étaient entre autres présents à la cérémonie à Addis Abeba. Des représentants du Burundi, d'Ouganda, du Sud-Soudan, de la République Centrafricaine, de Zambie, d'Angola et du Congo-Brazzaville placèrent également leur signature sous cet accord.

Dans cet accord-cadre les pays concernés déclarent ne plus se mêler des conflits des pays avoisinants et ne plus appuyer les groupements de rebelles à l'avenir. Ce fut souvent différent dans le passé. Ces 20 dernières années le Congo a été le théâtre d'une guerre civile brutale avec viols, mutilations et utilisation d'enfants soldats. A chaque fois on pointait un doigt accusateur vers les pays avoisinants. Les pays concernés s'engagent également à favoriser la paix et le développement économique au Congo et dans toute la région. Ban Ki-Moon, secrétaire-général des Nations-Unies, qui a enclenché le processus du traité, déclara qu'il s'agissait d'un "document historique" et parla "d'une nouvelle ère" pour le pays ravagé par les crises, ainsi que pour toute la région.

"Il est temps de tourner la page de l'histoire de la région", disait Joseph Kabila, président congolais. "Nous sommes un pays épris de paix et nous respecterons nos engagements. J'espère que les états contractants feront la même chose", ajouta-t-il. Ban Ki-Moon enverra très vite un envoyé spécial de l'ONU au Congo

afin d'y observer si les accords sont respectés. En outre tous les pays de la région discuteront deux fois par an des progrès réalisés et d'éventuelles mesures supplémentaires à prendre. Il est possible que la nomination d'un envoyé spécial de l'ONU facilite le processus des négociations à Kampala avec les rebelles de M23. Ces négociations sont bloquées en ce moment.

Ce message encourageant a été publié récemment dans la presse, sans y porter grande attention, presque comme un fait-divers. C'est incompréhensible quand on se rend compte de ce que signifieraient les résultats du respect de ces accords par toutes les parties concernées pour des millions de personnes, principalement pour les femmes et les enfants.

Encore actuellement, des dizaines de femmes sont violées, mutilées et tuées chaque jour. Des femmes jeunes comme âgées, des enfants et même des bébés en font les frais. Les femmes qui travaillent aux champs dans l'est du Congo afin de gagner leur pain, risquent chaque jour leur vie. Le plus souvent ces viols ne sont pas déclarés et elles ne cherchent aucune aide, de crainte d'être répudiées par leurs maris. Où devraient-elles aller d'ailleurs ? Le nombre réel de viols est donc nettement plus élevé que les chiffres connus... Il y a également une totale impunité. Les violeurs ne le savent que trop bien, ce qui les rend d'autant plus effrontés.

Ce que le peuple congolais doit subir depuis de nombreuses années, défie l'imagination. Partout dans ce pays magnifique, riche en matières premières, les droits de l'homme les plus

BIMESTRIEL N° 83  
MARS-AVRIL 2013

## REFLEXION

Les vertus  
se perdent  
dans l'intérêt  
comme les fleuves  
se perdent  
dans la mer.

**François de la Rochefoucauld**  
Ecrivain français  
(1613-1680)



### Brièvement dans ce numéro

- | Editorial
- | Visite au Centre d'Hébergement des Enfants de la Rue et Orphelins
- | Saviez-vous...

élémentaires sont bafoués. Une résignation forcée est le résultat de tant d'injustice. Nos sœurs et frères congolais se posent chaque jour la question s'ils auront quelque chose à manger ce jour-là et s'ils sauront envoyer leurs enfants à l'école, ou pire encore, s'ils passeront la journée vivants et d'une pièce...

Lors d'une visite de travail récente à Kinshasa, je n'oublierai jamais le regard désespéré de cet éducateur qui venait de perdre sa petite belle-sœur de 30 ans

après une maladie fulgurante et mystérieuse. Elle habitait chez lui et s'occupait de ses enfants pendant qu'il était au travail... Il avait la responsabilité de l'organisation et du paiement de ses obsèques onéreuses et il était au bout du rouleau.

Ou encore l'histoire de cette fillette de 13 ans disparue depuis trois jours... Elle avait été enlevée et violée à longueur de journée par plusieurs hommes. On connaît les auteurs, mais aucune déclaration n'est faite, car pour cela il faut payer la police pour

l'administration et en tout premier lieu pour l'achat d'une feuille de papier. C'est inimaginable ! Comment doit-elle se sentir pour le restant de sa vie, cette fillette ? Comment peut-elle gérer ce viol collectif ? J'avoue que j'étais trop perplexe à ce moment-là et que je n'ai pas osé demander comment était son état de santé physique... Merci de ne pas les oublier, et de nous aider à les aider. ■

*Johanna Vandamme  
Secrétaire générale*

## **Kinshasa : Visite au Centre d'Hébergement des Enfants de la Rue et Orphelins (CHERO)**

La RDC en général, et la ville de Kinshasa en particulier, souffre des effets néfastes de la crise multiforme qui la frappe depuis le temps de son histoire.

Les enfants et les femmes sont les premières victimes des problèmes engendrés par l'instabilité politique, la précarité de la situation socio-économique, les conflits armés et les guerres... Ainsi, de nombreux enfants sont exclus de la société : enfants en rupture

délinquants... Ces enfants sont exclus du système éducatif normal, sont désœuvrés, et deviennent souvent précocement parents (filles-mères).

Tant les garçons que les filles sont victimes de violence et sont confrontés au risque d'exploitation économique. Pour survivre dans la rue, certains se livrent à des vols, à des pillages... d'autres travaillent loyalement pour gagner leur pain quotidien. Parmi ces enfants ont

L'organisation « CHERO », située dans le quartier populaire Congo de la commune de Ngaliema, est une réponse aux problèmes de ces nombreux enfants exclus, abandonnés, orphelins et d'autres en situation spécialement difficile. A l'origine il s'agissait d'une simple famille d'accueil. Elle est devenue un centre d'hébergement, de rattrapage scolaire et d'apprentissage professionnel, accueillant des orphelins, des enfants de la rue et d'autres enfants vulnérables. On y organise quotidiennement différentes activités avec une approche holistique pour les 48 filles et garçons hébergés, et les 156 enfants en rattrapage scolaire. La majorité du personnel encadrant et enseignant travaille de façon bénévole.

La réinsertion familiale reste une priorité absolue pour nous et notre partenaire. Une approche ayant prouvé d'excellents résultats, existe en l'octroi d'un accompagnement et d'un soutien pour lancer un microprojet économique, une AGR<sup>1</sup> à la famille (la mère ou la mère de substitution) qui accepte que l'enfant retourne dans la famille, et qui assure son éducation.

Ainsi, ces familles (d'origine au sens large ou d'accueil) sont formées pendant 3 jours par une association spécialisée dans le domaine,



familiale, enfants dits sorciers... D'autres ont perdu leurs parents suite aux guerres, aux maladies chroniques et aux accidents. Parmi eux se comptent les orphelins, les enfants abandonnés, délaissés, les

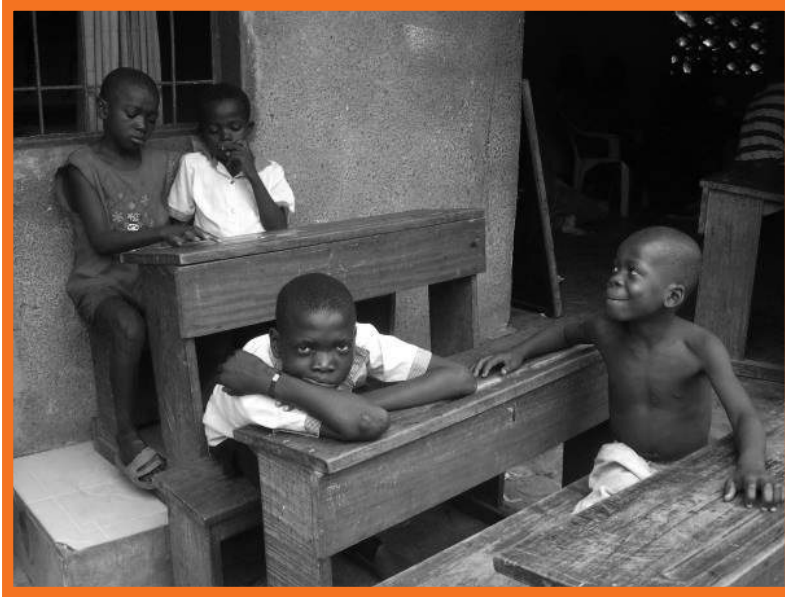
compte également des bandits et des gangs. Certains aussi usent et abusent d'eux en les associant aux actes criminels. Les filles sont particulièrement exposées aux viols et aux agressions sexuelles.

<sup>1</sup> Activité Génératrice de Revenus

et doivent proposer leur propre AGR par après. Une fois leur projet accepté, la somme de 100 dollars

de la somme en trois mois, et de ne pas affecter plus de 20% de la somme aux investissements...

prévu et assuré pendant 6 mois. Si tout s'est bien passé, on rend les 50 dollars remboursés par les familles au terme de cette période. Nos expériences des années passées donnent un taux de réussite de plus de 93%..., d'où notre souhait de poursuivre notre aide pour sortir les familles de l'extrême pauvreté tout en les responsabilisant quant à l'éducation de leurs enfants.



Les enfants reçoivent un repas par jour, vers 17h et sont obligés de suivre les cours le ventre vide...faute de moyens.

américains ou ± 80 € est offerte à la signature du contrat. La famille est censée rembourser la moitié

afin de garder assez de fonds pour les articles récurrents de leur petit commerce. Le suivi des familles est

Les besoins du CHERO sont importants ! Certains partenaires se sont désengagés pour 2013. On se trouve par conséquent confronté à de gros défis. Ainsi, nous vous demandons de venir en aide pour

- doter les 156 enfants d'un kit scolaire : d'un coût de 15 € y compris les cahiers de renouvellement soit 2.340 € pour l'année scolaire
- donner deux repas par jour aux 48 enfants résidentiels du centre : d'un coût de 0,70 € par jour par enfant soit plus de 12.000 € pour 2013.

Veillez indiquer **CHERO** lors du versement de votre don. En leur nom: de tout cœur MERCI !

### EXONÉRATION FISCALE

A PARTIR DE 40 € SUR BASE ANNUELLE VOUS RECEVREZ UNE ATTESTATION FISCALE. ETM est responsable du projet sur le plan juridique, administratif, financier et comptable. ETM a le droit de propriété juridique de la libéralité et décide de manière autonome de son affectation. (Ci.RH.26/567.400 concernant l'AR/CIR92)

Handtekening(en)  
Signature(s)

### OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT ORDRE DE VIREMENT

Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje  
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur

Bedrag / Montant

EUR

CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)  
Compte donneur d'ordre (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever  
Nom et adresse donneur d'ordre

Rekening begunstigde (IBAN)  
Compte bénéficiaire (IBAN)

BIC begunstigde  
BIC bénéficiaire

Naam en adres begunstigde  
Nom et adresse bénéficiaire

Mededeling  
Communication

B E 5 7 0 0 0 0 0 3 9 9 9 9 3 5

E N F A N C E T I E R S M O N D E A S B L  
P L A C E D E L ' A L B E R T I N E , 2  
1 0 0 0 B R U X E L L E S

## Saviez-vous...

- qu'avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la **déduction fiscale** pour les dons de 40 € ou plus, consistera d'un **forfait de 45%**, quel que soit votre revenu. Votre don de 100 € vous coûtera donc, en réalité, seulement 55 €.
- que vous pouvez soutenir le projet **PECS** des enfants de la rue de Kinshasa en participant samedi 27 ou dimanche 28 avril à un délicieux repas moabe avec animations, au Parc Parmentier, Pavillon Astrid à 1150 Bruxelles. Pour plus d'informations et inscriptions contacter Mimi Gerniers: [mmgerniers@yahoo.fr](mailto:mmgerniers@yahoo.fr) ou appelez le numéro 02/673 12 84.
- que dimanche le 14 avril au CC Dikkebus à Ypres, un concert unique aura lieu de la chorale des enfants de Virlanie, des anciens enfants de la rue de Manille, en présence du fondateur et président de notre partenaire, **la Fondation Virlanie** ? Le concert sera suivi d'un délicieux repas philippin, préparé par la diaspora philippine. Plus d'informations et inscriptions chez ETM, [etm.kdw.brussels@skynet.be](mailto:etm.kdw.brussels@skynet.be) ou tél 02/503 11 53.



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

.....

Veuillez verser tous les mois la somme de.....€ de mon compte  
n° .....au profit du compte **BE57 000 0039999 35**  
de Enfance Tiers Monde, 2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Nom .....Prénom .....

Rue .....N° .....

Code postal .....Localité .....

Date .....Signature .....

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

**C.C.P. BE57 000 0039999 35**

**de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE**

Place de l'Albertine, 2 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 - Fax 02 513 20 66

E-mail : [etm.kdw.brussels@skynet.be](mailto:etm.kdw.brussels@skynet.be) - [www.enfancetiersmonde.be](http://www.enfancetiersmonde.be)

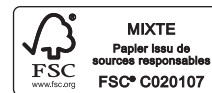
Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBANLU741111026190970000  
de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.

## PARTAGEONS NOS JOIES....



Nombreux sont celles et ceux qui soutiennent nos projets par des initiatives privées, lors de fiançailles, mariages, anniversaires de mariage et tous les grands événements de leur vie. Nous vous invitons d'en faire de même et vous en remercions.

Tous nos vœux de bonheur à la famille Garcia Fons-Voet à l'occasion de la naissance de leur petite fille Luz.



### Collaboration

| Paulin Ndiadia  
| Marilyn Shipman  
| Johanna Vandamme

### Logo

| Slava P. Bersier

### Traduction

| Danielle Kegels

### Coordination et corrections

| Johanna Vandamme